

L'ACTUALITÉ POLITIQUE

Cette semaine a été marquée par de nombreux enjeux politiques et sociaux, à la fois en France et sur la scène internationale. Parmi les sujets qui ont animé le débat, la question des retraites reste au cœur des tensions. Le conclave initié par le gouvernement pour redéfinir l'avenir du système a connu des remous, avec le départ de plusieurs syndicats, dont FO, l'U2P et la CGT, dénonçant un manque de transparence et d'avancées concrètes. La CFTD, qui jusque-là restait dans les discussions, a menacé de quitter la table si des ajustements ne sont pas apportés. La ministre du Travail a répondu en affirmant que "les règles ne changent pas", tout en laissant la porte ouverte à un élargissement des débats pour tenter d'apaiser les tensions.

Dans le domaine social, Aurore Bergé a présenté son projet de "congé de naissance", une réforme visant à remplacer le congé parental par un dispositif plus court mais mieux rémunéré, dans l'objectif d'encourager un partage plus équilibré des responsabilités parentales entre les hommes et les femmes. Ce projet s'inscrit dans une volonté plus large de modernisation des politiques familiales, bien que des voix s'élèvent pour critiquer le risque d'un affaiblissement des dispositifs de soutien à la parentalité.

Sur la scène internationale, les tensions entre la France et l'Algérie ont connu un nouvel épisode. Alger a récemment rejeté une liste de ressortissants à expulser transmise par la France, qualifiant cette démarche d'"inacceptable". Ce refus intervient dans un climat déjà tendu depuis la reconnaissance par la France de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental.

Le sport a également occupé une place importante cette semaine avec la fin du Tournoi des Six Nations 2025. La France a décroché son 19^e titre après une victoire convaincante contre l'Écosse (35-16) au Stade de France.

PROPOSITIONS DE LOI

SUPPRESSION DU «DEVOIR CONJUGAL»

Marie-Charlotte Garin (EELV) a déposé une proposition de loi visant à clarifier le droit civil en supprimant toute interprétation du mariage comme impliquant une obligation sexuelle entre époux. Ce texte, co-signé par 43 députés, modifie plusieurs

articles du code civil afin d'introduire la notion de «partenariat de vie» en remplacement de la «communauté de vie» et d'interdire explicitement que le refus de relations sexuelles puisse constituer une faute dans le cadre d'un divorce.

QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

PROGRAMME D'ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE (EVARS)

Jérôme Buisson (RN) a interpellé le gouvernement sur les orientations du programme d'EVARS, qui selon lui introduit des concepts idéologisés dès la maternelle et promeut la théorie du genre au collège et au lycée.

SOINS PALLIATIFS ET HANDICAP

Anne-Laure Blin (LR) a alerté sur la nécessité d'intégrer pleinement les personnes handicapées dans les dispositifs de soins palliatifs. Elle s'inquiète du risque que certaines d'entre elles soient moins bien prises en charge et demande quelles garanties le gouvernement compte apporter pour assurer leur accès effectif à ces soins.

ACTUALITÉ LÉGISLATIVE SUR LES SOINS PALLIATIFS

Bilan de la stratégie décennale sur les soins palliatifs

Les ministres Catherine Vautrin et Yannick Neuder ont présenté un premier bilan de la stratégie décennale sur les soins palliatifs, dotée d'un financement de 100 M€ annuels. Parmi les avancées notables :

- Une hausse de 3 % des lits en unité de soins palliatifs et de 7 % dans les autres services hospitaliers.
- Le renforcement des équipes mobiles intervenant à domicile.
- L'augmentation de 22 % du nombre de patients en soins palliatifs pris en charge par l'hospitalisation à domicile.
- Une expansion des plateformes d'accompagnement et de répit pour les aidants.
- La création de nouvelles unités de soins palliatifs dans plusieurs départements encore sous-dotés. ■

AGENDA PARLEMENTAIRE

→ Proposition de loi sur les soins palliatifs

→ Examen en commission à partir du 8 avril.

→ Proposition de loi sur la fin de vie

→ Discussion en séance publique à partir du 19 mai.

→ Rapport sur les conditions d'accueil en crèche

→ Publication prévue en avril.

→ Pause parlementaire

→ Interruption des travaux entre le 12 et le 27 avril.